

Championnat de Football Cadets (1992-95)

1er Tour : jeudi, le 24 avril 2008: Coup d'envoi à 14.00 heures

A B C	Poule 1 (Ettelbruck / terrain annexe Deichwiesen; vest.: stade) Responsable: LTETT Mardi 29.04.08 à 14.30 heures	Poule 2 (Mamer / terrain synthétique ; vest. : terrain) Responsable: LTJBM	Poule 3 (Wiltz / terrain synthétique ; vest. : Wiltz) Responsable: LNW	Poule 4 (Stade Josy Barthel / terrain synthétique ; vest.: terrain) Responsable: LGL
	LTETT (bleu) NOSL (orange)	LTJBM (bleu) LTMAP (gris-rouge) LTML (bleu)	LNW (rouge) LCD (jaune) NL (blanc-rouge)	LGL (jaune) EPNDL (blanc-rouge) LTNB
	Poule 5 (Grevenmacher / terrain 2; vest.: terrain) Responsable: LTJBG	Poule 6 (Echternach / terrain 2 ; vest. terr.) Responsable: LCE	Poule 7 (Esch/Alzette / terrain Ehlerange; vest. terr.) Responsable: LTLALL	
A B C	LTJBG (bleu) LGE (jaune-noir) LTMAD (bleu)	LCE (rouge) LTPEM (?) LTAM (jaune)	LTLALL (jaune) LTE (bleu) LHCE (rouge)	

Ordre des matches :

A-B / Perd. 1-C / Vainq. 1-C (poules à 3 équipes)
Temps de jeu : 2 x 20 minutes

A-B (poules à 2 équipes)

Temps de jeu : 2 x 40 minutes (en cas de match nul: tirs au but)

Règlements:

Règlement FLF: Football outdoor (3 points par match gagné - 1 point par match nul)
 Equipes qualifiées: 1
 Changement de joueur par match: volant (max. 17 joueurs sur la feuille de match)
 Classement: nombre de points⇒ En cas d'égalité de points: Confrontation directe
 Différence de but
 Buts marqués
 Tirage au sort

2e tour: jeudi 22 mai 2008!

***Prière de prévoir des maillots de rechange et un ballon de football en bon état !
 Pas de crampons en alu sur terrain synthétique ! Protège-tibias obligatoires !***

Remarques importantes:

Le dirigeant de l'Association sportive qui organise une poule de championnat devra prendre en charge les frais d'organisation et d'arbitrage. Il doit envoyer au soussigné Directeur sportif une feuille de match de chaque équipe ainsi qu'un décompte des frais énumérés tout en indiquant le numéro et le libellé du CCP qui servira pour le remboursement des frais.

A l'avenir, ces frais ne seront plus remboursés par le Comité Central de la LASEL si le soussigné Directeur sportif n'est pas en possession des feuilles de match dûment remplies des équipes.

L'Administrateur est également prié de communiquer les résultats des matches **au soussigné directeur sportif** immédiatement après la rencontre.

Amicalement,
 Kevin HARTERT